

**Conseil National De Sécurité Alimentaire : Près de 6 millions de personnes seront assistées cette année**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 22 FEVRIER 2022

1042

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Niger - France**

**Polémique autour du redéploiement Barkhane**



**Sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA : Le Mali a saisi la Cour de Justice de l'UEMOA**



**Mali - CEDEAO : Re -voilà Goodluck Jonthan**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**21** Fev.  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**781**

Nouveaux cas confirmés

**06**

Nouveaux guéris

**07**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

**08** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**05** cas graves en soins intensifs  
**698** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**30 346**

**Guéris**

**28 550**

**Décès**

**720**

dont 278 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

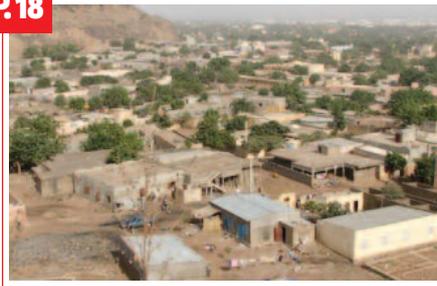
Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.23



## / Une /



Niger – France : Polémique autour du redéploiement Barkhane

P.4

## / Brèves /



Situation sécuritaire : Un expert de l'ONU constate une amélioration  
Lutte contre l'esclavage au Mali : La CNDH rappelle la responsabilité de l'Etat dans la protection des personnes et de leurs biens  
Analyse politique : Barkhane-Takuba, ils vont tourner autour du Mali  
Mali : La CEDEAO prête à accepter une transition d'un an  
Relance économique au profit des agences de voyages : Lancement du programme Tounkaranké

P.11

P.11

P.12

P.13

## / Actualité /



Frontière Mali-Sénégal : Les transporteurs sénégalais agonisent  
Changement radical du curseur diplomatique du Mali : A l'Est toute !  
Conseil National De Sécurité Alimentaire : Près de 6 millions de personnes seront assistées cette année  
Mali – CEDEAO : Re -voilà Goodluck Jonthan  
Sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA : Le Mali a saisi la Cour de Justice de l'UEMOA

P.16

P.17

P.18

P.20

P.21

## / Politique /



France/Mali : L'abandon en plein vol confirmé !  
Transition au Mali : L'absence de délai dans le projet de révision de la charte dénoncée

P.24

P.25

## / Culture & société /



Trafic routier : Un réel casse-tête pour les usagers

P.26

## / International /



Crédit Suisse : Une enquête internationale révèle les affaires sales  
Niger : Des enfants tués à la frontière, victimes d'une frappe aérienne nigériane

P.27

P.28

## / Sport /



Mondial 2022 : La FIFA change certaines dates des barrages

P.29

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



© Stéphane de Sakutin/AP Photo/picture al

## Niger - France | Polémique autour du redéploiement Barkhane

**D**ans la foulée de l'annonce du retrait des forces occidentales du Mali, Emmanuel Macron a déclaré qu'« avec l'accord des autorités nigériennes des éléments européens seront repositionnés au côté des forces armées nigériennes dans la région frontalière du Mali ».

La nouvelle eut l'effet d'un coup de tonnerre dans le ciel politique nigérien. En effet, l'opinion publique s'interroge sur le timing de ce redéploiement, eu égard aux événements tragiques survenus à Téra en fin 2021. Certains considèrent l'annonce du redéploiement, ni plus ni moins, comme une insulte à la mémoire des victimes de Téra. Il eût été plus sage d'attendre, au moins, les conclusions de l'enquête sur ce tragique incident.

Quoiqu'il en soit, le président Mohamed Bazoum et les siens restent conscients des conséquences potentielles de ce redéploiement sur le sol nigérien. D'ores et déjà, essaient-ils de rassurer l'opinion. Comme en témoignent un Tweet de Bazoum lui-même (en encadré) et les déclarations du ministre des affaires étrangères. En effet, dans une interview à RFI et France 24, Hassoumi Massaoudou a déclaré : « compte tenu de la propagande qui est menée à propos du sentiment anti-français ; à propos du peuple nigérien qui serait contre la présence de forces étrangères sur notre pays, le président de la République – bien qu'il n'ait pas l'obligation – a demandé au premier ministre d'engager la responsabilité du gouvernement au parlement

sur cette question. Donc, il y aura un débat parlementaire qui sera sanctionné par un vote ». En d'autres termes, pour le ministre Massaoudou le redéploiement des forces européennes au Niger sera acceptée ou refusée par le parlement, dépositaire de la souveraineté populaire.

Et pourtant ! En dépit de sa volonté affichée de bien faire, le pouvoir de Niamey peine à convaincre. D'aucuns ont tôt souligné que le résultat du vote est d'avance connu, en raison de la majorité parlementaire acquise au gouvernement. Avec les consignes de parti et autres pressions politiques, on imagine mal les députés voter contre l'arrivée des troupes européennes au Niger.

Dans un point de presse du 20 Février, Maikoul



Zodi, coordonateur du Mouvement Tournons la Page (mouvement de la société civile) a affirmé : « Ce ne sont pas nos autorités qui nous ont regardé en face pour nous dire que ces forces seront redéployés. C'est lors d'une conférence de presse que le président Macron qui - estimant être en territoire conquis - dans une petite phrase nous informa » de la nouvelle... ». Aussi, ne se fait-il pas d'illusions : « L'accord du parlement va passer comme une lettre à la poste, parce que nous avons des députés téléguidés ». Coté pouvoir, on estime que « l'essentiel n'est pas de savoir par qui ou quand l'information a été rendue publique. Cette décision est-elle bonne ou pas, pour le Niger ? C'est le fond qui compte ! »

De son côté, l'opposition politique se frotte opportunément les mains. L'ancien président, Mahamane Ousmane – citant les exemples d'IBK, de Compaoré, de Condé et Kaboré – fait remarquer que les majorités parlementaires ne coïncident pas nécessairement avec la volonté du peuple. En disant cela M. Ousmane espère inviter la population à peser de tout son poids pour refuser l'arrivée des militaires européens. Wait and see !

Malik WOGO



Mohamed Bazoum ✓

28 m · 🌐

« ...Notre objectif est que notre frontière avec le Mali soit sécurisée. Nous prévoyons qu'après le départ de Barkhane et de Takuba, cette zone soit encore plus infestée et que les groupes terroristes se renforcent. Or, nous savons qu'ils ont vocation à étendre leur emprise. Les nouvelles bases ne seront donc pas loin de Ménaka et de Gao. Elles accueilleront surtout Takuba, car cela a de grands avantages pour nous. Ce sont des forces spéciales avec des capacités répondant à la menace posée par les organisations terroristes. Takuba est aussi une force intégrée à l'armée malienne et bientôt à l'armée du Niger. Nous aurons un accord avec les gouvernements européens qui pourraient intervenir. Le concept de Barkhane est un peu différent... »

#MB

## AfrikMag



Selon Jeune Afrique, le Président de la FECA-FOOT, Samuel Eto'o aurait nommé Rigobert Song à la tête de l'équipe nationale camerounaise.

L'ex capitaine des lions indomptables remplacerait ainsi Antonio Conceição.



## Bacary Camara



Actualité politico-judiciaire en CV Bamoussa Togola, victime de l'oubli des hommes.

Ancien sociétaire du MPR, qui a pris armes et bagages pour l'URD, Bamoussa Togola, puisque c'est de lui qu'il s'agit est surtout connu pour sa gentillesse, sa générosité de venir sans cesse au secours des démunis et nécessiteux. Ce sont là des atouts qui expliquent sa capacité de mobilisation hors-pair dans le quartier populaire de Sabalibougou en CV du district de Bamako.

Ce militant-modèle croupit en prison depuis six mois environ dans l'indifférence totale de ses pairs et sa formation politique l'URD pris depuis quelques semaines dans une chaude et lourde tourmente politique, ce qui renvoie du coup le "cas" de Bamoussa Togola au chapitre des dossiers non-prioritaires du parti.

Tout le monde sait qu'en temps normal, Me Demba Traoré (un brillant avocat du parti) allait de toutes ses forces remuer ciel et terre, pour obtenir la liberté du pauvre Bamoussa marié à trois femmes et de nombreux enfants. Ancien élu à la mairie de la CV, il perd ce poste

de conseiller lors des élections communales de Novembre 2016, mais tout en conservant néanmoins son fauteuil de conseiller du district. Sa libération fait-elle vraiment l'objet d'une préoccupation vitale aux yeux de ses collègues du district ? Affaire à suivre..  
B.CAMARA/Le Phénix



## Moulaye Kéïta



Une journée historique

**Le projet de révision de la Charte est adopté par le CNT avec 120 pour, 0 contre, 0 abstention.**



## FIGARO DU MALI



Le Mali porte plainte contre l'UEMOA et vise à obtenir la suspension et l'annulation des décisions préjudiciables à l'Etat malien.

### COMMUNIQUE

A la demande du Gouvernement de la République du Mali, un collectif de six Avocats Maliens conduits par Maître Moustapha S. M. Cissé, Avocat au Barreau du Mali et Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, a saisi la Cour de Justice de l'UEMOA de deux recours contre les décisions issues de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UEMOA en date du 09 janvier 2022 portant sanctions contre l'Etat du Mali.

Le premier recours tend à obtenir de la Cour de Justice de l'UEMOA, sise à Ouagadougou au Burkina Faso, l'annulation des décisions sus visées.

Le deuxième recours tend à demander la suspension de l'exécution des sanctions eu égard aux effets gravement préjudiciables à l'Etat du Mali, aux populations maliennes et africaines vivant au Mali.

Les deux recours ont d'ores et déjà été formellement enregistrés au greffe de la Cour de Justice de l'UEMOA le 15 février 2022.

Tous évoquent l'illégalité absolue des sanctions au regard des textes et objectifs de l'UEMOA.

Bamako le 21 Février 2022

P/Le Collectif des Avocats



Moustapha S. M. CISSE

- Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali

## USA

Un acte fort posé par le Président élu, Joe Biden demandant pardon au fils de Georges Floyd tué par un policier blanc.

<L'humilité précède la gloire >



## Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

### COMMUNIQUE DE PRESSE / CSDM

Communiqué de soutien du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) au Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'Etat, ainsi qu'au Dr Choguel Kokalla Maïga, 1er Ministre et l'ensemble de son Gouvernement.



Notre pays traverse actuellement une des périodes les plus difficiles de son histoire politique et institutionnelle. En cela, il a besoin du soutien de l'ensemble de ses filles et fils.

Au regard de l'actualité brûlante, le CSDM renouvelle son soutien au Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'Etat, ainsi qu'à son 1<sup>er</sup> Ministre, Choguel Kokalla Maïga, Chef du Gouvernement et l'ensemble de l'exécutif.

Dans le bras-de-fer qui les oppose aux partenaires internationaux, le CSDM appelle à l'union

sacrée autour d'eux, en raison de leur engagement patriotique et leur don de soi.

Le CSDM soutient également les Forces Armées Malienne (FAMA) dont l'engagement et les résultats obtenus sur les théâtres des opérations ont fait renaître l'espoir dans le cœur du plus grand nombre de nos compatriotes. Leur montée en puissance conduit à espérer parvenir à une fin heureuse dans la lutte contre le terrorisme ayant soumis notre pays au risque de partition.

Par ailleurs, les sanctions illégales et illégitimes imposées à notre pays ne nous mettront jamais à genoux, en raison de l'importante force de résilience de notre pays. Nous demandons leur levée immédiate, en vue de mettre fin à la souffrance du peuple malien engagé derrière ses dirigeants.

En raison de tout ce qui précède, le CSDM demande la poursuite de la transition dans un délai raisonnable s'inscrivant dans les préoccupations du peuple malien à travers les Assises Nationales de la Refondation, afin qu'il soit possible de mettre en place le minimum nécessaire et indispensable pour la stabilité des institutions, la sécurité de nos concitoyens et leurs biens, l'assainissement du système financier qui passe par la lutte implacable contre la corruption et l'enrichissement illicite...etc.

Bamako le 21 févr. 22

Le Président du B.E. du CSDM

Haïdara Chérif Mohamed

Chevalier de l'ordre national

## NIANG TV



### MOUSSA TIMBINE ET L'AVENIR DU RPM

Plus constant que lui, tu meurs !

Je témoigne ici, en tant journaliste. Depuis que je l'ai connu, il est resté égal à lui-même. Quelles qu'en soient les circonstances, il n'a jamais changé de parti. Le vrai Kan Kélé Tigui (homme de parole), c'est lui. MOUSSA TIMBINÉ, puisse que de lui

qu'il s'agit, a été éphémère président de l'Assemblée Nationale du Mali. Enseignant de profession Moussa demeure le président de la jeunesse du mouvement national de la jeunesse du Rassemblement Pour le Mali ((RPM), impose le respect et la considération. Il a été premier vice président de l'Assemblée Nationale et 1er secrétaire parlementaire de la même institution. Il a été élu Conseiller municipal à la mairie de la commune V du District de Bamako et 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire de la même mairie.

Polyglotte, parlant la langue Dogon, naturellement, songhoi, d'autant plus que sa maman est songhoi, le Peul, le Banbara, le français et l'anglais...

Daba Balla KEITA

DANABA-Info



## ■ Kassoum Thera



#Malgré la crise les entreprises maliennes parviennent à payer leurs impôts# Cheick Oumar Soumano expert en entrepreneuriat non moins président de l'OJEP sur l'Ortm dans l'émission Aw Bedi avec le thème entrepreneuriat et résilience



## ■ Ammy Baba Cisse



Le CNT aussi ne décide pas du délai de la transition. Il opte entre 6 mois et 5 ans.

Les moto taxis disent souffrir et qu'ils ne sont pas en mesure d'honorer les exigences concernant la carte grise, le permis et la vignette.

« Nous avons compris que les embargos sont des moyens d'assujettir les pays par procuration. » Choguel Kokalla Maiga

## ■ Usman Dede



De 1, il ne parle jamais en français. De 2, ce n'est pas son style de parler de la politique intérieure d'un pays de cette manière.



Paul Kagame  
@PaulKagame

Félicitations aux peuples du Mali. Ce qui est important dans un pays est pour un président, c'est quand le peuple comprend ta lutte. Si vous ne rendez pas le grand homme nommé Assani Ouata, vous allez regretter. Si j'ai réussi, il peut réussir aussi. Peuple du Mali pas de place pour la politique d'abord.

20:10 · 18 févr. 22 · Twitter for Android

## ■ maliweb.org



Aujourd'hui, si on perd ce fret malien qui représente 4 millions de tonnes par an, il faudrait mesurer l'impact. C'est tout un désastre économique qui est en train de s'installer », avertit-il.

Les Transporteurs sont les principales victimes des sanctions que la CEDEAO a infligées au Mali.



## ■ Horon-Tv



Sur la place de l'indépendance, les ténors du mouvement Yèrèwolo se sont succédé au pupitre pour livrer leur message en exprimant leur joie vis-à-vis du retrait des troupes françaises du Mali. #HoronTV #Mali



## ■ Djimé Kanté



J'ai envie de prendre 10 noix colas avec 500f pour aller voir son mari et lui dire ceci : " Mon frère j'ai vu avec et chez toi quelque chose que tu ne mérites pas. Je viens te la demander" À votre avis, qu'est ce qui pourrait se passer par la suite. Ma mère Khadidiatou Kone ton conseil s'il te plaît.



## ■ RFI Afrique



L'Europe a décidé de se doter de sa propre constellation de satellites de connexion à Internet d'ici à 2024. L'objectif est d'assurer aux Européens et aux Africains une souveraineté stratégique et numérique dans le domaine des connexions haut débit.



## ■ SEGOU MEDIA



#URGENT

Quatre légionnaires français et 6 Snipers auraient tenté d'assassiner le président Centrafricain Touadera Faustin-Archange à l'aéroport de Bangui-Mpoko. Ils seraient tous aux mains des services de sécurité centrafricains. source : Ladan El Bach SA Majesté SEGOU



## ■ Master Ti



URGENT #Burkina - 59 morts et plusieurs dizaines de blessés graves dans l'explosion du site d'orpaillage de Gbomblora, 15km de Gaoua, (Sud-ouest). Selon des sources locales et sécuritaires à Oméga, le bilan pourrait évoluer. L'explosion serait due aux produits chimiques utilisés dans l'exploitation minière.



# Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain



## L'INPS au service des assurés sociaux



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



Email : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

## Situation sécuritaire : Un expert de l'ONU constate une amélioration



**A**u Mali depuis le 8 février, l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme, Alioune Tine, a exprimé, jeudi dernier, sa satisfaction de l'amélioration de la situation sécuritaire du pays.

En visite au Mali depuis le 8 février courant, a exprimé jeudi, sa satisfaction de l'amélioration de la situation sécuritaire du pays, celle de droits de l'homme et des déplacés.

Tine s'est exprimé après de sa sortie de l'audience avec le Premier ministre, Choguel Kokalla, jeudi.

« C'est la première fois depuis ma visite ici au Mali en 2018, qu'il y ait eu une amélioration de la situation de la sécurité, reconnue unanimement à la fois par le commandement militaire, par l'administration territoriale, par la société civile et les populations que nous avons rencontrés », a expliqué l'expert indépendant des Nations Unies.

Alioune Tine témoigne, en outre, que : « Il y a eu une amélioration de la situation des personnes déplacées ».

Il a ajouté, par ailleurs, qu'« il y a eu une amélioration aussi sensible de la situation des droits humains, les violations et les atteintes aux droits l'homme ont baissé », indiquant que « nous avons également émis des recommandations concernant l'ouverture de l'espace civique parce que nous estimons aussi que les Maliens doivent être unis face aux défis qui existent à l'heure actuelle ».

Au cours de cette visite, Alioune Tine a rencontré les autorités publiques, la société civile, les associations de victimes, les organisations non gouvernementales, le corps diplomatique et les Nations Unies au Mali. Les discussions ont porté essentiellement sur des progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements souscrits sur les recommandations de sa précédente visite, notamment en matière de lutte contre l'impunité.

Pourtant, l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Mali, Alioune Tine, avait lors sa visite annoncée du 8 au 17 février courant exprimé sa préoccupation face à la détérioration de la situation sécuritaire.

## Lutte contre l'esclavage au Mali : La CNDH rappelle la responsabilité de l'Etat dans la protection des personnes et de leurs biens



Dans un communiqué rendu public, le 18 février 2022, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), présidée par Aguibou BOUARE, indique qu'elle suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation des droits de l'Homme au Mali. Faisant suite aux recommandations de son Rapport annuel 2020 sur la situation des droits de l'Homme au Mali relatives à la lutte contre l'esclavage par ascendance, la CNDH rappelle la responsabilité de l'Etat, en sa qualité de principal débiteur, dans la protection des personnes et de leurs biens sur l'étendue du territoire national.

**E**n outre, la CNDH salue les efforts du Gouvernement dans la lutte contre l'esclavage par ascendance à travers la Lettre circulaire n°0000863/MJDH-SG du 11 novembre 2021 instruisant les Procureurs Généraux près les Cours d'appel de mieux réprimer les infractions en lien avec l'esclavage par ascendance, ainsi que celle n°067/MJDH-SG du 04 février 2022 subséquente, adressée au Procureur Général près la Cour d'Appel de Kayes, afférente au suivi de la mise en œuvre de la première mesure, dans la région de Kayes.

Par ailleurs, la CNDH encourage la lutte contre l'impunité, notamment la diligence enclenchée par la justice dans l'instruction des infractions criminelles en lien avec les événements tragiques de Diandiomou (Nioro du Sahel), de Souroubiré, Kéniéba (Bafoulabé), de Makana (Yélemané), le 1er septembre courant ayant fait au moins un mort et de nombreux blessés graves. La CNDH invite les populations, singulièrement celles des régions où survit l'esclavage par ascendance à bannir ces pratiques attentatoires à la dignité humaine. Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

Source : Le Républicain

« Je suis extrêmement préoccupé par la détérioration continue du contexte géopolitique et sécuritaire et la menace que cela représente pour la situation des droits de l'homme, la paix et la stabilité au Mali et au Sahel », avait déclaré Tine.

Aa / Source: L'Aube

**Analyste politique : Barkhane-Takuba, ils vont tourner autour du Mali**



Après le départ des soldats français du Mali en janvier 1961 à la demande de notre pays, le Président Modibo Keita, avait dit: «je sais qu'ils continuent à tourner autour de nous. Je suis convaincu qu'ils reviendront un jour par la faute d'un mauvais fils du pays».

Effectivement les soldats français sont revenus en janvier 2013. Cette fois encore, ils vont continuer à tourner autour de nous. Ils seront principalement basés au Niger voisin et ailleurs dans la sous-région à la bonne convenance de l'Elysée.

Ce qui retient l'attention, c'est le délai relativement long pour assurer le retrait des militaires français. Un délai de quatre à six mois, selon le Président Emmanuel Macron.

Délai trop long, j'affirme, si l'on sait que l'armée américaine en Afghanistan forte de 125.000 hommes a mis seulement un mois et demi pour quitter l'Afghanistan.

Encore quatre à six mois au Mali ! Dans une situation normale, rien à redire. Mais lorsque le divorce n'est pas fait à l'amiable, que l'un des partenaires (la France) pense qu'il est répudié, il peut agir pour faire regretter à l'autre (le Mali) la séparation. Il en a tous les moyens et pire, des alliés tapis aux portes du Mali, taillables et corvéables.

Mais comme on le dit, les voies de Dieu sont impénétrables. Le contexte qui vient de naître, offre aussi à notre pays la formidable opportunité de mettre à jour et en valeur de nouvelles alliances stratégiques et militaires.

Nous n'avons pas la prétention de rivaliser avec l'énorme puissance militaire de la France et ses autres capacités de nuisance.

Mais attention ! L'histoire a largement démontré qu'il est difficile de terrasser un peuple dont on a justement contribué à réveiller et aiguïser le patriotisme.

La conscience patriotique est l'arme fatale. Les Talibans, (malgré de fortes réserves sur leurs pratiques) en ont administré la preuve en 2021 contre la plus puissante coalition militaire du monde. S'y ajoutent: Dien Ben Fu en 1954, la lutte de libération en Algérie de 1956 à 1962, la victoire de la Moncada de Fide Castro Ruz en 1959.

Prions Dieu pour nous épargner ces situations si glorieuses soient-elles. L'abandon par la France des réflexes qui lui ont permis de bâtir son empire colonial lui assurera la construction de relations exemplaires avec le Mali.

**Mali : La CEDEAO prête à accepter une transition d'un an**



En marge du dernier sommet UA-UE, Nana Akufo-Addo, le président en exercice de la CEDEAO a soutenu que l'instance sous-régionale est prête à accepter une transition de douze mois au Mali. Le 24 décembre 2021, les autorités de la Transition au Mali et la CEDEAO s'étaient séparées sans accord sur la durée de la nouvelle transition.

Presque deux mois après, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se dit ouvert à accepter une transition de douze mois au Mali. A l'issue de cette période, les militaires doivent organiser des élections libres et transparentes afin de permettre le retour à l'ordre constitutionnel.

Une telle proposition, si elle trouve un écho favorable à Bamako, pourrait déboucher sur la levée graduelle de l'embargo économique imposé au Mali depuis le 9 janvier 2022 par la CEDEAO.

Cette sortie du président ghanéen au moment où la junte travaille sur un nouveau chronogramme pour la transition, n'est pas anodine. Elle constitue même une piqûre de rappel aux autorités de la Transition malienne, que la CEDEAO ne compte pas s'aligner sur la durée de cinq ans proposée par les Assises de la refondation.

Face à l'intransigeance de l'instance sous-régionale, le pouvoir malien avait soumis une feuille de route avec une transition de quatre ans à compter de février 2022, mais ladite proposition a été rejetée par la CEDEAO qui veut une transition plus courte.

Depuis le premier putsch d'août 2020, conforté par celui de mai 2021, intronisant le colonel Assimi Goïta comme président de la « Transition », la CEDEAO pousse au retour des civils dans les meilleurs délais.

La junte était revenue sur son engagement de tenir en février des élections législatives et présidentielle.

Source : APA

Le Mali, quatre fois impérial, poursuivra alors, avec le pays des Lumières, une exaltante coopération. Oui, le Mali, lui, est rentrée dans l'histoire. N'est-ce pas. Nicolas Sarkozy ?

La "France-Afrique" fera encore une mauvaise lecture de l'histoire en croyant que les événements qui ont déclenché la situation actuelle vont se limiter seulement au Mali et sont l'œuvre d'un gouvernement "illégitime" et de militaires qui veulent "s'éterniser" au pouvoir.

Mamadou Bandiougou Diawara. / Source: L'Aube

## Relance économique au profit des agences de voyages : Lancement du programme Tounkaranké

L'objectif est d'offrir des nouvelles opportunités par la relance économique du secteur des agences de voyages et compagnies de transports à travers un package de services.

La cérémonie de lancement officielle du plan économique dédié au secteur des agences de voyages fortement touché par la pandémie du Covid-19 et la crise sécuritaire s'est déroulée hier samedi à l'hôtel Laico sous le thème Perspectives- Covid-19 «Prothèse du programme Tounkaranké pour les agences de voyages» dont l'objectif est d'offrir des nouvelles opportunités par la relance économique du secteur des agences de voyages et compagnies de transports à travers un package de services.

L'événement était placé sous le parrainage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Andogoly Guindo, et de Mme Cissé Fatoumata Kouyaté, présidente de l'Association Malienne des Agences de Voyages et Tourisme (AMAVT), marraine de l'évènement, en présence du président du projet, Cheick Sall et d'illustres personnalités et partenaires du secteur des Banques et assurances.

Dans son discours de lancement, le parrain, le ministre de l'Artisanat, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, a salué l'ingéniosité du jeune promoteur a sa juste valeur, à l'en croire, «ce programme Tounkaranké vient donner un coup d'accélérateur à la relance des activités hôtelières et touristiques malien », et s'est dit persuader que les défis seront relever».

Le ministre s'est dit confiant aux professionnalismes de ces agences de voyages et partenariat des banques pour relancer les activités.

Le représentant des compagnies de transports et la présidente de l'AMAVT et la marraine, Mme Cissé Fatoumata Kouyaté, s'est félicité du programme Tounkaranké qui, à l'en croire, est un outil de résilience pour ces agences de voyages qui ont subit de plein fouet la covid-19 et la



crise économique qui ont eu comme conséquence la faillite et la chute vertigineuse des échanges.

«Nous pourrions gagner des opportunités de relancer les activités avec ce programme», a rassuré la marraine, présidente de l'AMAVT, Mme Cissé Fatoumata Kouyaté. Elle a également invité les agences de voyages et tourisms à adhérer à l'initiative.

Le promoteur du projet Tounkaranké, Cheick Sall, a fait savoir que ce programme se veut un levier du développement économique et social pour accompagner les Tounkarankés (les Maliens vivant à l'extérieur) qui veulent faire des paiements de services, titre de voyages, facture d'eau, électricité, carte visas, carburant et recharges dans leurs localités via leurs banques partenaires.

La plate-forme comporte également plusieurs offres de services développés avec plus de trois cents (300) agences de voyages avec à la clé plus de 3000 emplois directs, a indiqué le promoteur du projet.

Dans les perspectives, un partenariat du même genre est prévu avec les restaurants et motos taxis, a-t-il souligné.

La rentrée en matière à travers une présentation de la plate forme digitale de services a permis à l'assistance de s'imprégner du fonctionnement du projet et ses services de paiement à travers les banques partenaires.

A. Cissé / Source: Échos Médias



DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**  
DE RÉDUCTION  
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**



# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



# Frontière Mali-Sénégal : Les transporteurs sénégalais agonisent

Plus de 1300 camions sont bloqués au niveau de la frontière, avec plusieurs centaines de milliers de personnes abandonnées à leur sort dans les conditions précaires. Elles vivent dans un dénouement total. Selon un syndicaliste sénégalais : « c'est le Sénégal qui est le premier perdant. Et les pertes sont chiffrables en milliards de nos francs. Aujourd'hui, si on perd ce fret malien qui représente 4 millions de tonnes par an, il faudrait mesurer l'impact. C'est tout un désastre économique qui est en train de s'installer », avertit-il. Les Transporteurs sont les principales victimes des sanctions que la CEDEAO a infligées au Mali.



**P**our ces transporteurs, les décisions politiques prises par la CEDEAO impactent négativement sur leurs activités économiques.

Le Corridor Dakar-Bamako va-t-il en pâtir de la décision de la CEDEAO de fermer les frontières terrestres et aériennes et de l'arrêt de tous les flux et transactions économiques, commerciales et financières entre les autres pays membres et le Mali ? S'il est très tôt de répondre par l'affirmative, on peut cependant nourrir quelques craintes.

En effet, la crise politico-sociale malienne survient dans un contexte où les réflexions convergent vers l'élaboration de stratégies de relance des économies et la levée progressive des mesures restrictives, dues au coronavirus. La fermeture des frontières est, sans doute,

un sacré coup aux économies de la CEDEAO, particulièrement celle du Sénégal. Ces deux pays ont réussi à bâtir l'un des corridors les plus achevés de l'espace communautaire, un symbole de l'intégration. Au regard de sa position géographique et de la place stratégique du Mali sur la carte des échanges commerciaux du Sénégal, une politique d'isolement constituerait un coup dur pour ces deux économies. Les deux pays n'ont pas fini de panser totalement les maux créés par la pandémie de la Covid-19 et la CEDEAO en rajoute une autre couche.

Le Mali est un partenaire commercial privilégié du Sénégal eu égard au volume des marchandises qui y sont exportées, à la diversité des accords économiques signés entre les deux États depuis plusieurs décennies... Le dyna-

misme du secteur des transports terrestre et aérien entre les deux pays suffit pour se rendre compte de l'intensité de leurs relations commerciales et économiques. Quid de l'avenir de ces opérateurs, propriétaires de véhicules fret gros porteurs communément appelés « camions ou bus maliens », qui font désormais partie du décor du parc automobile sénégalais ?

Le Mali reste un passage obligé pour la plupart des compagnies aériennes en provenance du Sénégal. Et s'il existe un secteur qui va certainement ressentir les contrecoups de la fermeture des frontières, c'est, bien sûr, le Port autonome de Dakar qui reste un partenaire de premier choix parce qu'étant le lieu de transit de la quasi-totalité des marchandises maliennes. Bref, c'est toute la chaîne d'approvisionnement, de commerce et d'industrie du corridor Dakar-Bamako qui risque de subir les contrecoups de cette décision de la CEDEAO relative à la fermeture des frontières.

La position du Mali dans l'expédition des marchandises sénégalaises est stratégique et une perturbation de cet axe constituerait une réelle menace pour le Sénégal. Si l'on prend exemple sur les exportations du Sénégal, elles sont estimées à 38,6 milliards de FCFA au mois de juin 2020 contre 30,9 milliards au mois de mai de la même année, soit une hausse de 7,7 milliards, selon la dernière note de conjoncture de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE). Elles ont ainsi représenté 24,7 % de la valeur totale des exportations de marchandises du Sénégal durant le mois de juin 2020. S'agissant des produits expédiés, le ciment reste le principal produit exporté vers le Mali. Plonger le Mali dans une autarcie forcée et le suspendre de tous les organes de décision garantit-il un retour rapide à la normale ? Mystère et boule de gomme. Quoi qu'il en soit, il est impératif de trouver des solutions rapides et durables pour sauver les deux économies durement touchées par la Covid-19 et épargner le peuple malien d'une asphyxie.

Cette décision de l'institution communautaire vient s'ajouter à une situation économique déjà morose et complexe due à la crise sécuritaire et sanitaire qui a frappé de plein fouet l'économie malienne.

M. Yattara

Source : L'Alternance

# Changement radical du curseur diplomatique du Mali : A l'Est toute !

Un léger parfum de guerre froide flotte en ce moment dans le monde. Outre l'Ukraine qui est devenue un enjeu géopolitique majeure entre la Russie et l'Occident, le Mali lui, aurait fait le choix résolu de l'ex URSS. Et pour cause, Barkhane accélère son départ du pays, et la présence de Wagner ne fait plus aucun doute sans oublier le fait que la ligne militaire Bamako-Moscou s'est rarement aussi bien portée. Le pays est-il pour autant épargné d'un scénario à l'Ukraine ? A-t-il fait le bon choix de couper les liens aussi radicalement avec la France sur le plan militaire ? Dans tous les cas, comme on le dit, le thé est prêt ! Il faut le boire, qu'il soit chaud bouillant ou très peu sucré.



**A**près un tel « coup d'éclat » largement salué par la masse populaire, les autorités de la Transition devront assumer. Le départ de Barkhane acté, elles semblent avoir comme plan de largement miser sur la Russie, alliée de première heure du Mali du président Modibo Keita. Quoi de plus normal, diront certains, puisque nombre des officiers au pouvoir ont été formés au pays de Vladimir Poutine. Toutefois, il n'est pas exclu que la Russie leur ait donnée de fortes garanties quant à la sécurisation du pays. Ce qui justifierait l'audace avec laquelle les autorités de la Transition critiquent la France. Egalement, le Mali serait devenu un pion de choix sur l'échiquier international au profit de la Russie. Elle qui, durant la période contemporaine, n'a eu de cesse de s'opposer à l'influence occidentale à travers le monde. L'aubaine était trop belle pour Poutine pour ne pas en profiter. Ainsi, il ouvre un boulevard d'opportunités pour son pays dans la région du Sahel. Des opportunités qui pourraient même déboucher sur des terrains autres que mili-

taire.

Du côté de la France, la pilule est dure à avaler puisqu'elle voit s'échapper un terrain d'une si grande importance sur le plan géostratégique au profit du grand rival de l'Est. Avait-elle entretenu le spectre de l'enlèvement de la lutte contre le terrorisme dans le dessein inavoué de jouir grassement des immenses richesses du grand nord malien ? Peut-être avait-elle pensé que le Mali, et au-delà le Sahel, était un acquis géostratégique ?

## LE MALI EST-IL EN TRAIN DE BOUSCULER DANS LE BLOC DE L'EST ?

Il y a la Russie qui fait son grand retour militaire au Mali, mais il est aussi fort probable qu'un autre grand pays opposant à l'Occident, puisse profiter de la situation afin de gagner encore plus de parts de marchés sur le terrain. Il s'agit de la Chine qui est déjà fortement implantée sur le continent, et qui pourrait saisir l'occasion inouïe de ravir des business qui, de longues dates, étaient des marchés acquis par

des intérêts français. Cette dernière n'étant plus désirée.

Le départ de Barkhane dépasse largement donc le seul cadre militaire. Sur le plan géopolitique, il pourrait être le début d'une reconfiguration de l'échiquier politique mondial notamment dans la zone du Sahel.

## SE METTRE À HAUTEUR DU DÉFI

Evidemment, l'idéal est que l'appareil sécuritaire malien soit à la hauteur du défi qu'il doit relever. Il ne faudrait point s'endormir sur ses lauriers pensant que l'autre ferait le job à la place du titulaire du travail, fut-il mieux armé. Les bonnes intentions entre Etats n'existent point et il est plus que probable que la note de la présence de sociétés privées russes sur le sol malien soit salée. D'ores et déjà, il semblerait que leur présence soit limitée dans le temps, ce qui est une bonne chose. Cependant, les craintes qu'il y ait des victimes collatérales sur le terrain sont légitimes. Un Etat, fut-il si démuni face au péril terroriste ne doit soustraire sa sécurité avec des mercenaires. Par contre, par le biais d'accord militaire bilatéral, ceci est de son plein droit. Et là encore, les retombées seraient juteuses pour la Russie. Toutefois, elles seraient surtout politiques et diplomatiques. Pour la Russie de Vladimir Poutine, voir les occidentaux contrariés sur le plan international est extrêmement jouissif.

Pour le reste, il est à espérer que les autorités de la Transition aient fait le bon choix et qu'il soit la résultante d'une politique étrangère murement réfléchie. Cela, afin d'éviter au pays une autre catastrophe. Que la Russie ne lâche point également le pays en plein vol qu'à Dieu ne plaise, une fois qu'elle aurait eu ce qu'elle chercherait. Plutôt, qu'elle tire la leçon de l'échec retentissant de la présence militaire française au Mali et dans la zone. Qu'elle évite de se tirer une balle dans le pied en flirtant avec une quasi-duplicité et qu'elle prenne le parti intégral du peuple malien. Pour le reste, ça peut se négocier. Quant à la France, elle paie là les conséquences d'une stratégie diplomatique et militaire totalement incompréhensible et surtout, en totale inadéquation avec le statut d'un pays qu'elle espère toujours être durant longtemps, une des grandes superpuissances mondiales.

Ahmed M. Thiam  
Source : L'Alternance

# Conseil National de Sécurité Alimentaire : Près de 6 millions de personnes seront assistées cette année

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a présidé, le lundi 21 février 2022, la 18ème session statutaire du conseil national de sécurité alimentaire. Le menu de cette session est l'examen de la situation alimentaire et nutritionnelle du Mali et la validation du plan national de réponses à l'insécurité. C'était en présence de certains membres du gouvernement, des gouverneurs de régions et des partenaires techniques et financiers.

La 18ème session ordinaire du Conseil National de Sécurité Alimentaire passera en revue la mise en œuvre des recommandations formulées au dernier Conseil National, le bilan du Plan National de Réponses de 2021, l'examen du projet du Plan National de Réponses de 2022, en vue de son adoption, l'examen de la situation alimentaire et nutritionnelle élaborée par le Système d'Alerte Précoce (SAP) et ses partenaires, à travers le

Cadre Harmonisé et des recommandations idoines. Selon l'évaluation provisoire du Système d'alerte Précoce à travers le Cadre Harmonisé, 1 841 067 personnes sont dans le besoin d'être assistées sur le plan alimentaire et nutritionnel dans le pays. A ce chiffre, il faut ajouter 4 411 105 autres personnes qui sont dans l'insécurité alimentaire modérée qui ont besoin d'être soutenues pour la restauration de leur capital productif à partir d'activités

d'appui dans le domaine de l'agriculture, du maraîchage, de l'élevage, de la pêche, de la restauration des actifs productifs et des activités génératrices de revenus.

Il est donc évident que ce nombre très important de personnes en difficulté alimentaire et nutritionnelle va mobiliser des moyens techniques et financiers à la hauteur du volume exceptionnel de réponses accrues attendues au titre de cette année 2022.

D'entrée de jeu, un film documentaire consacré aux actions du Commissariat à la sécurité alimentaire a été visionné par les participants à cette session. Ce film retrace les grands enjeux de la sécurité alimentaire.

Selon Bart Ouvry, ambassadeur de l'Union Européenne, la situation 2022 s'avère difficile : d'après les résultats du cadre harmonisé et la situation projetée en juin 2022, 1,8 millions de personnes seront en crise alimentaire (Ménaka, Gao, Mopti est, Ségou nord et Kayes nord-est) et 4,4 millions en risque de crise, les productions céréalières sont moyennes à mauvaises dues à des sécheresses localisées, des inondations, l'insécurité qui freine la production, entraîne la destruction ou le vol des réserves et entrave les marchés. Les conditions pastorales sont également moyennes à mau-



vaises pour les mêmes raisons. Les disponibilités céréalières sur les marchés sont moyennes mais les prix sont restés élevés et les conditions actuelles dégradées induisent une tendance à la hausse pour les céréales au détriment des éleveurs dont le prix du bétail reste stable. Le nombre de Personnes déplacées Internes grimpe à 400 000 personnes. - La pandémie COVID 19 a entraîné des pertes de revenus et une baisse des activités économiques. Pour la situation nutritionnelle et d'après les données SMART : - le taux national de malnutrition aiguë globale est au seuil d'alerte OMS de 10%, tandis que les cercles de Koro, Diéma et Nioro sont en deçà du seuil d'urgence (15%) qui est dépassé pour Ménaka 18%.

Dans la même dynamique, il a précisé que le taux de malnutrition chronique national est à 22% mais au-delà Sikasso Mopti, Gao qui sont en situation d'alerte (entre 25 et 29 %), pour atteindre la situation d'urgence à Ménaka (34%). La situation des admissions se dégrade par rapport aux années précédentes. On remarque cette année une forte corrélation entre le mauvais statut nutritionnel de la population et les zones à crises alimentaires. **« Ce sont ainsi plus de 8 milliards de FCFA qui ont été investis via le Dispositif pour répondre à la crise passée. A côté de ces efforts, nous pouvons féliciter le Commissariat pour la poursuite des réformes et notamment nous remarquons au niveau opérationnel : une meilleure utilisation de la communication jusqu'au niveau local ainsi qu'une responsabilisation des comités locaux qui ont permis une meilleure appropriation et une meilleure gouvernance de l'assistance fournie par le Plan National de Réponses ainsi qu'une gestion adaptative des interventions dans les zones d'insécurité »**, a-t-il dit.

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, soulignera qu'il est établi que le Conseil National de Sécurité Alimentaire de 2022 se tient dans un contexte alimentaire et nutritionnel très particulier, avec la superposition de plusieurs facteurs contributifs à l'insécurité alimentaire pour bon nombre de nos concitoyens se trouvant dans des zones de précarité. Il s'agit notamment de facteurs endogènes tels que le déficit hydrique, l'insécurité occasionnant des déplacements forcés de plusieurs



ménages. En outre, les marchés internationaux subissent de plein fouet une inflation dans la durée, avec une répercussion ascendante sur les prix des denrées alimentaires de grande consommation, comme le blé, riz, le sucre, l'huile alimentaire pour ne citer que ces quelques exemples, et dont la transmission se fait sentir chez nous malgré toutes les mesures d'anticipation prises. Tout ceci est amplifié par le mauvais climat sanitaire engendré par la pandémie du COVID-19.

Aux difficultés relatives, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a laissé entendre qu'il est annoncé une Campagne Agricole 2021-2022 jugée de moyenne à très médiocre pour l'ensemble des cultures. Du côté secteur de l'élevage les pâturages et les conditions d'abreuvement du bétail sont annoncés également difficiles avec une soudure pastorale déjà installée sur l'ensemble des zones d'élevage du pays. **« L'insécurité dans les zones de confits du centre du nord du pays et le sahel occidental a perturbé les mouvements de troupeaux et a limité leur accès à certains parcours, soutenu par des pertes importantes de bétail par vol. Cette situation a hélas affecté négativement l'alimentation du bétail et les productions animales, dans un contexte de hausse du prix de l'aliment bétail. Par ailleurs, la crise socio politique, la pandémie du Covid-19 et les mesures restrictives qu'elle a suscitées, dans la sous-région ont affecté les moyens d'existence et le capital productif des po-**

**pulations en divers endroits du pays surtout dans les centres urbains et au niveau des zones liées aux transferts d'agent des migrants de la diaspora »**, a-t-il rappelé.

En outre, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga dira que le tableau peu reluisant de notre campagne 2022 laisse paraître d'énormes besoins à mobiliser.

Du côté de l'Etat, le Plan National de Réponses demande d'ores et déjà à mobiliser 64 000 Tonnes de céréales. L'Etat entreprendra également une opération spéciale de soutien aux marchés céréalières à travers des facilités au niveau de la taxation et la mise sur le marché de 200 000 Tonnes de riz vendues à prix modérés par FOPAM dès le mois de mars en prélude à de fortes demandes pour le mois de carême.

**« Le Plan National de Réponses 2022, tentera d'apporter des solutions d'atténuation pour mettre en cohérence les actions conjointes de l'État et de ses partenaires d'appui. D'ailleurs l'un des mandats de ce CNSA est justement d'adopter le planning de réponses au titre de l'année 2022, portant sur l'assistance alimentaire, le cash transfert, l'appui au bétail la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes et la reconstitution des stocks de sécurité »**, a-t-il dit, avant de déclarer ouverts, les travaux de la 18ème session ordinaire du conseil national de sécurité alimentaire.

■ Ibrahim SANOGO

## Mali – CEDEAO : Re -voilà Goodluck Jonathan



**D**ans le cadre des négociations entre le Mali et la CEDEAO pour convenir d'un chronogramme électoral consensuel en vue de la levée des sanctions qui frappent notre pays depuis le 9 janvier dernier, une délégation de l'organisation sous-régionale est attendue à Bamako ce jeudi 24 février 2022. La délégation, comme c'est le plus souvent le cas, sera conduite par l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan, Médiateur dans la crise malienne, accompagné du Président de la Commission de la CEDEAO, l'ivoirien Jean Claude Kassi- Brou.

Cette visite, si nous n'en connaissons pas tous les détails, s'inscrit sans nul doute dans la dynamique enclenchée par les deux parties, le Mali et la CEDEAO, pour parvenir à conjurer la crise qui s'est installée entre elles à la suite des lourdes sanctions infligée par la seconde au premier depuis le 9 janvier dernier. Il s'agit entre autres de la fermeture de toutes les frontières des pays membres de la CEDEAO, à l'exception de la Guinée qui a refusé de s'y plier, du gel des avoirs du Mali au niveau de la BCEAO et BIDC, du gel des avoirs des maliens dans les banques commerciales des membres de l'organisation...

Il urge aujourd'hui de parvenir à dépasser ce cap le plus tôt possible, car au-delà du Mali et des maliens qui en sont les premières victimes, les populations de presque tous les

pays membres de la CEDEAO souffrent elles aussi de cette crise de façon directe ou indirecte. Si les initiatives n'ont pas manqué depuis le début de la crise, certains pays et organisations, notamment l'Algérie et l'Union Africaine, via sa commission, ayant proposé leur médiation, le gouvernement de Transition n'a pas elle aussi manqué d'initiative.

Ainsi a été mis en place un mécanisme visant à créer les conditions du dialogue avec la CEDEAO et l'Union Africaine. En effet, dans un communiqué publié mercredi 9 février, les autorités maliennes annoncent la création d'un mécanisme de concertation avec la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce cadre d'échange vise à faciliter les pourparlers entre le Mali, l'organisation sous-régionale et l'Union Africaine en vue d'adopter « un chronogramme consensuel » de la suite de la Transition malienne.

Cela est intervenu un mois après les lourdes sanctions de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest à l'encontre du Mali. Le groupe de dialogue au niveau ministériel a donc été institué pour renouer le dialogue. Tout comme un groupe de travail élargi, dont la réunion inaugurale s'est d'ailleurs tenue le 8 février dernier. Les ministres maliens des Affaires Etrangères, de l'Administration Territoriale et de la Refondation sont au cœur de ce dispositif pour mener les négociations. Le

Ghana qui préside la CEDEAO, le Sénégal qui préside l'Union Africaine, la Mauritanie, le Nigeria, la Sierra Leone, le Togo et les Nations Unies y prennent part aussi.

Cette énième visite de Goodluck Jonathan coïncide aussi avec la l'adoption, par le Conseil National de Transition, de la nouvelle Charte de la Transition. Si cette charte ne dit rien sur la durée de la Transition, elle apporte cependant des innovations comme la levée de la limitation du nombre des membres du gouvernement, l'augmentation des membres du CNT, et surtout l'interdiction pour le Président de la Transition de se porter candidat pour la prochaine élection présidentielle. Somme-toute, des éléments de bonne foi des autorités de la Transition, quant à l'inclusivité du reste du processus de Transition ou encore à l'accusation de velléités de confiscation du pouvoir. Autant de garanties qui pourront amener la CEDEAO à aller au-delà de sa proposition d'un an comme délai acceptable de la Transition, et cela, compte tenu de l'immensité des tâches assignées à la Transition, notamment la sécurisation et la pacification du territoire, la mise en œuvre des grandes réformes et de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.

■ Yama DIALLO

# Sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA : Le Mali a saisi la Cour de Justice de l'UEMOA



**E**nfin, le Mali, à travers un pool de six avocats sous la direction de Me Moustapha M. S. Cissé, Avocat au Barreau Malien et Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, a saisi la Cour de Justice de l'UEMOA de deux recours contre les décisions issues de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, tenue le 09 janvier 2022, portant sanctions contre l'Etat du Mali. Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, avait déjà annoncé cela au cours d'une interview diffusée sur l'ORTM. C'est donc chose faite depuis le 15 février dernier.

Cette saisine n'est que justice, car aucun texte de l'UEMOA, encore moins le Statut de la BE-CEAO, ne prévoit les sanctions injustement et illégalement adoptées contre le Mali ! Et pour cause : l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), constituée entre les Etats signataires, se caractérise par la reconnaissance d'une même unité monétaire dont l'émission est

confiée à un Institut d'émission commun prêtant son concours aux Etats membres dans les conditions bien précisées. (Article 2 du Traité). Et l'Article 4 se veut encore plus explicite : « Dans l'exercice des pouvoirs et dans l'accomplissement des missions qui leur sont conférés par le Traité de l'UMOA et par les présents Statuts, la Banque Centrale, ses organes, un membre quelconque de ses organes ou de son personnel ne peuvent solliciter, ni recevoir des directives ou des instructions des institutions ou organes communautaires, des Gouvernements des Etats membres de l'UMOA, de tout autre organisme ou de toute autre personne. Les institutions et organes communautaires ainsi que les Gouvernements des Etats membres de l'UMOA s'engagent à respecter ce principe... ».

D'une manière générale, il y a lieu de noter que les Textes de l'UMOA notamment le Traité instituant l'Union Monétaire Ouest Africain et les

Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest n'ont pas prévu de façon explicite de sanctions, sous forme d'embargo économique et financier, à l'encontre d'un Etat membre.

La conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres est « l'autorité suprême de l'UMOA » (Article 6). Dans le cadre de ses délibérations, la conférence peut prendre des décisions dénommées « actes de la conférence » (Article 8) avec toutefois une portée circonscrite (voir Article 7).

En effet, ce dernier article énumère tous les points de décisions relevant de la conférence des Chefs d'Etat en des termes présentés ci-après : (1) définition des orientations de la politique de l'UMOA ; (2) l'adhésion de nouveaux Etats membres, l'exclusion d'un Etat membre et le retrait d'un Etat membre ; (3) fixation du siège de l'Institut d'émission ; (4) toute question n'ayant pu trouver une solution par accord

unanime du Conseil des Ministres.

A l'analyse, un embargo économique décidé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, applicable à un Etat membre souverain, s'apparente à une violation délibérée du Traité de l'UEMOA et des Statuts de la BCEAO, se fondant essentiellement sur l'appartenance à une union monétaire à laquelle l'Etat membre a transféré, en toute connaissance de cause, son pouvoir de battre monnaie et toutes décisions qui lui sont attachées.

Dans ce cadre, la BCEAO est totalement en porte-à-faux avec ses Statuts, pour toutes applications de décisions autres que celles portant sur « ses objectifs et missions ». Ainsi, selon l'article 8 de ses Statuts, « l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque Centrale est d'assurer la stabilité des prix ». « Sans préjudice de cet objectif, la Banque Centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA, en vue d'une croissance saine et durable ».

En outre, en se fondant sur l'article 35 de ses Statuts, « la Banque Centrale tient sur les places, où elle est installée les comptes des Trésors publics des Etats membres », la BCEAO doit procéder sans frais à l'encaissement des sommes versées dans le compte du Trésor, au recouvrement des effets et chèques sur place, tirés ou endossés à l'ordre du Trésor public, au paiement des chèques et virements émis sur le compte du Trésor, aux transferts effectués sur ordre ou en faveur du Trésor publics.

Un embargo économique et financier à l'encontre d'un Etat membre de l'UEMOA, comme l'ont décidé la CEDEAO et l'UEMOA, produit inexorablement des effets inflationnistes qui contrastent avec les objectifs et missions visés par la BCEAO. En conséquence, il importe de conclure que toutes décisions non-conformes aux Statuts de la BCEAO et au Traité fondateur de l'UEMOA ne peuvent être exécutoires légalement à l'encontre d'un Etat membre.

La seule décision qui pourrait amener la BCEAO à refuser ou fermer ses guichets à un Etat membre, au regard de ses textes, est « l'exclusion d'un Etat membre » ou « le retrait d'un Etat membre de l'Union » à sa demande, décisions relevant toutes de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Par ailleurs, il y a lieu de noter que les décisions de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, dénommées « Actes de la

conférence » sont prises à l'unanimité des membres (confère l'article 8 du Traité de l'UEMOA).

En conséquence, toutes décisions relevant de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement exigent l'unanimité des membres, et donc la participation ainsi que l'adhésion du Mali à la décision. Toutes décisions contraires à l'unanimité des membres sont illégales par rapport aux « actes de la Conférence ». De tout ce qu'il précède, il est évident que l'UEMOA, sous l'impulsion de la CEDEAO, a violé ses propres textes en acceptant de sanctionner le Mali.

Légaliste jusqu'au bout, le Mali veut donc que

le droit soit dit dans cette affaire. Le premier recours du Mali auprès de la Cour de Justice de l'UEMOA tend donc, selon les explications de Me Moustapha M. S. Cissé, à obtenir d'elle l'annulation des décisions issues de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, tenue le 09 janvier 2022, portant sanctions contre l'Etat du Mali. Et le second tend à demander la suspension de l'exécution des sanctions, eu égard aux gravement préjudiciables à l'Etat du Mali, aux populations maliennes et africaines vivant au Mali.

■ Yama DIALLO

**COMMUNIQUE**

A la demande du Gouvernement de la République du Mali, un collectif de six Avocats Maliens conduits par Maître Moustapha S. M. Cissé, Avocat au Barreau du Mali et Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, a saisi la Cour de Justice de l'UEMOA de deux recours contre les décisions issues de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UEMOA en date du 09 janvier 2022 portant sanctions contre l'Etat du Mali.

Le premier recours tend à obtenir de la Cour de Justice de l'UEMOA, sise à Ouagadougou au Burkina Faso, l'annulation des décisions sus visées.

Le deuxième recours tend à demander la suspension de l'exécution des sanctions eu égard aux effets gravement préjudiciables à l'Etat du Mali, aux populations maliennes et africaines vivant au Mali.

Les deux recours ont d'ores et déjà été formellement enregistrés au greffe de la Cour de Justice de l'UEMOA le 15 février 2022.

Tous évoquent l'illégalité absolue des sanctions au regard des textes et objectifs de l'UEMOA.

Bamako le 21 Février 2022

**P/Le Collectif des Avocats**



**Moustapha S. M CISSE**

- Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES  
INGENIEURIE DE SON



**CREATED LABEL**  
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO

+223 93 34 98 73



# France/Mali : L'abandon en plein vol confirmé !

L'annonce unilatérale du Gouvernement Français dès juin 2021 de la fin de l'opération Barkhane du Mali suivie quelques semaines plus tard de son retrait complet des emprises de Tessalit, Kidal et Tombouctou ne laisse aucun doute sur l'abandon planifié du partenaire malien.

Le retrait de Barkhane qui fait suite à la demande de révision des accords militaires aux clauses léonines imposées au Gouvernement IBK. C'est bien connu que les Gouvernements français ne respectent pas les Présidents africains de la zone UEMOA et il espérait que la seule annonce de la fin de Barkhane était suffisante pour contraindre les autorités de la Transition malienne à renoncer à toute velléité de révision des accords militaires inefficaces et iniques. Comme c'est le cas dans toutes les relations franco-africaines, ce retrait se caractérise par la pression sur les autorités maliennes, le non-respect des accords déjà inéquitables et bien sûr l'esprit de vengeance.

1. Entre chantage et pressions : L'annonce fracassante de la fin l'opération Barkhane par le Président français le 03 juin 2021 n'ayant pas eu d'effet sur la volonté des dirigeants maliens de recouvrer leur souveraineté, la France va vite actionner le levier de la CEDEAO et de l'UEMOA dans l'espoir d'écraser le seul régime qui lui tient tête. M. Macron ne manquera pas d'ailleurs de critiquer ouvertement ce qu'il considère comme une réaction timide de la CEDEAO au sujet de la rectification de la Transition malienne. Il espérait déjà des sanctions très lourdes mais il n'aura pas à attendre pour longtemps. Le 06 décembre 2021, soit un mois avant le sommet de la CEDEAO, la Ministre Française des armées annonçait péremptoirement que la CEDEAO allait prendre dans quelques jours des sanctions contre le Mali. Ces sanctions lourdes et disproportionnées sont effectivement tombées le 09 janvier 2022. Comme l'avait prophétisé la Cassandre des bords de Seine.

Le Président Français et ses Ministres après avoir échoué à faire adopter les sanctions par le Conseil de Sécurité de l'ONU se lanceront dans une diatribe d'une rare violence au mépris des protocoles diplomatiques contre le régime de Bamako. Cette méthode brutale a

toujours marché avec les dirigeants africains du pré-carré français mais cette fois-ci la France a eu affaire avec des patriotes aux convictions bien trempées ! Le chantage se retourne finalement contre Paris dont l'Ambassadeur sera expulsé du Mali !

2. L'illégalité et le mépris des règles : Ayant déjà foulé au pied les accords conclus avec le Mali en annonçant unilatéralement la fin de l'opération Barkhane, le Gouvernement français s'affranchira de tous ses engagements comme à ses habitudes. La demande du Mali de procéder à une révision de l'accord militaire pour mieux prendre en compte les intérêts du peuple malien restera sans suite. Au contraire elle décide de mettre fin à ces accords unilatéralement et avec fracas en mobilisant quelques Chefs d'Etat africains soumis et en obtenant l'onction du Président du Conseil Européen pour donner un vernis international à ses décisions cavalières. Les poids lourds européens que sont l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne se sont bien tenus à l'écart de ce tintamarre élyséen.

3. Condescendance et vengeance : de l'esclavage au néocolonialisme en passant la brutale et sanguinaire colonisation, la France n'a ja-

mais vu à travers l'Afrique qu'une vache à lait. Elle a déjà beaucoup tué, fomenté rebellions et coups d'Etat pour préserver ses privilèges abusifs. Cette attitude violente est déraisonnable s'est observée après l'historique NON de la Guinée le 28 septembre 1958 suivi d'une entreprise systématique de sabotage et d'étouffement du pays par tous les moyens.

En 2021 encore la même France emploie des méthodes similaires avec hélas la complicité de la CEDEAO pour faire regretter au Mali son aspiration à rompre les chaînes de la servitude néocoloniale. Après l'embargo extrêmement violent de la CEDEAO, l'abandon en pleine guerre de la coopération militaire depuis le 03 juin 2021 et la campagne de lynchage médiatique et diplomatique, les autorités maliennes doivent rester sur leurs gardes. Elles ne sont pas à l'abri de complots franco-africains de la part d'un pays qui n'a jamais été loyal dans ses relations avec l'Afrique et qui détient le triste record de la déstabilisation des pays africains.

Soyons vigilants !

Energiesd'AfriqueNassemanaye



**L'abandon en plein vol confirmé**

France - Mali

**Energie d'Afrique**  
*Le changement s'impose*

# Transition au Mali : L'absence de délai dans le projet de révision de la charte dénoncée

Les responsables de la Synergie 22 des Organisations de la société civile du Mali étaient face à la presse, le samedi 19 février 2022, à la Maison de la Presse du Mali (Bamako) pour recommander aux autorités de la Transition l'instauration d'un dialogue avec les acteurs politiques. Selon ces 43 organisations de la société civile, le projet de révision de la charte de la Transition ne spécifie aucun délai pour la prolongation de la transition. «Aujourd'hui, les Maliens ont besoin de savoir quelle durée sera introduite dans la Charte de la Transition. Nous avons ce droit à l'information pour dire voici la durée que va comporter la Charte de la Transition. Est-ce que c'est 6 mois, 9 mois, 12 mois, c'est 5 ans ?...la durée de la transition doit être connue de tout le monde, c'est un exercice de transparence auquel le gouvernement et le CNT (Conseil National de Transition) doivent se soumettre », a souligné Dr. Ibrahima Sangho, porte-parole de la Synergie 22.

Cette conférence de presse était principalement animée par Dr. Ibrahima Sangho de l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali, en présence de Abdoulaye Guindo de DONIBLOG (Communauté des Bloggeurs du Mali) ; Lassine Diarra du CONSORTIUM ELE-Citoyenneté Droits Humains Inclusifs et d'autres personnalités. Dans la déclaration liminaire lue par le conférencier, Dr. Ibrahima Sangho, la Synergie 22 prône l'ouverture d'un dialogue politique.

Sur la crise entre le Mali et la CEDEAO, la Synergie 22 dit suivre avec préoccupation les affres des sanctions prises par la CEDEAO et l'UEMOA sur les populations maliennes. « Sur le processus de la Transition, la Synergie 22 a suivi la convocation d'une session extraordinaire du CNT, le 04 février 2022, par le Président de la République autour, entre autres des projets de loi portant révision de la Charte de la Transition, relecture de la loi électorale et celui portant création de la police territoriale. La Synergie 22 a constaté le retrait des autres projets de loi de l'agenda du CNT à l'exception du projet de révision de la Charte de la Transition qui, du reste, ne spécifie aucun délai pour la prolongation », a déploré le conférencier, Dr. Ibrahima Sangho.

Sur la situation politique, la Synergie a noté la déclaration, en date du 16 février, du Cadre d'échange des partis politiques pour une Transition réussie par rapport à la poursuite de la

Transition au-delà du 25 mars 2022, qui marque la fin des 18 mois inscrits dans la Charte du 12 septembre 2020.

Par rapport à la sécurité des personnes et leurs biens, la Synergie a salué les avancées significatives dans la lutte contre le terrorisme. Elle félicite les autorités de la Transition pour leurs efforts dans la lutte contre l'insécurité à travers la neutralisation de « deux cents huit terroristes par les Forces armées maliennes (FAMA), du 25 décembre 2021 à ce jour ».

Concernant la protection des droits de l'Homme, la Synergie a salué les actions engagées par les autorités dans le cadre de la protection des personnes marginalisées, notamment celles dites « esclaves par ascendance » dans la région de Kayes. « Toutefois, la Synergie a relevé une augmentation d'appels et de menaces de violences sur les réseaux sociaux par certains citoyens, dont la concrétisation constituerait des abus des droits de l'Homme. Elle a aussi constaté une restriction des libertés de mouvement des citoyens et de certains acteurs politiques du pays », a évoqué le conférencier, Dr. Ibrahima Sangho.

Par ailleurs, la Synergie rappelle aux autorités de la Transition l'impérieuse nécessité de respecter les Normes et Conventions internationales. Au regard de tout ce qui précède, la Synergie 22 recommande aux autorités de la Transition : que le dialogue avec les acteurs



politiques soit instauré ; que le dialogue avec la CEDEAO soit effectif ; que le retour à la normalité constitutionnelle soit une préoccupation majeure partagée ; qu'un chronogramme consensuel clair, précis et réaliste soit publié pour définir les élections nécessaires de fin de transition ; que la publication en ligne des résultats des scrutins, par centres et bureaux de vote, au fur et à mesure de la proclamation des résultats, soit intégrée dans la Loi électorale ; que les droits de l'Homme soient observés dans le cadre de l'action publique. Fidèle à sa mission de veille citoyenne et d'alerte, la Synergie 22 affirme qu'elle reste engagée pour une Transition réussie au Mali, qui met en avant un large consensus politique autour de la durée et des missions principales à mener. Répondant aux questions des journalistes, le conférencier a invité les autorités à préciser le délai de la transition dans la Charte de la Transition. « Aujourd'hui, les Maliens ont besoin de savoir quelle durée sera introduite dans la Charte de la Transition. Nous avons ce droit à l'information pour dire voici la durée que va comporter la Charte de la Transition. Est-ce que c'est 6 mois, 9 mois, 12 mois, c'est 5 ans ? Pour qu'on ait la durée, il faut d'abord un dialogue politique... la durée de la Transition doit être connue de tout le monde, c'est un exercice de transparence auquel le gouvernement et le CNT doivent se soumettre », a conclu le conférencier, Dr. Ibrahima Sangho.

Aguibou Sogodogo  
Source : Le Républicain

# Trafic routier : Un réel casse-tête pour les usagers

**En début ainsi qu'en fin de journée, la circulation bamakoise devient un véritable casse-tête. Elle se caractérise essentiellement par les bouchons et le non-respect des normes routières. Toutes les voies principales du district sont concernées par les embouteillages gigantesques. Ce phénomène impacte négativement la population et influence considérablement les heures de travail de plusieurs travailleurs.**

**D**e longues files de voitures qui roulent au rythme d'un cortège funèbre. Des motocyclistes qui mettent aux oubliettes le code de la route. Cela, au profit de la recherche de tous recoins ou raccourcis afin de pouvoir arriver à destination. Des conducteurs de Sotramas, de taxis et de motos qui envahissent les passages piétons. Actions animées par les bruits de klaxon et les cris de plainte de ceux qui conduisent. Voici, en quelques mots, la description de la circulation bamakoise au quotidien.

L'accroissement à grande échelle de la population malienne affecte considérablement plusieurs secteurs de la vie quotidienne, en l'occurrence la circulation routière. A Bamako, les usagers qualifient les bouchons d'insupportables et intenable à vivre. Parfois, il faut mettre une trentaine de minutes pour parcourir

3 à 4 kilomètres. Les voies sont inondées de personnes aux mêmes moments. A 7h du matin ainsi qu'à 16h du soir, l'on ne peut plus parler de fluidité sur les routes bamakoises. La première cause des bouchons part d'une impression soutenue par bon nombre de citoyens. Tous sortent à la même heure pour se rendre au travail ou vaquer à leurs occupations. De même, on fait face à ce même scénario au petit soir qui marque l'heure de descente de la majeure partie de la population.

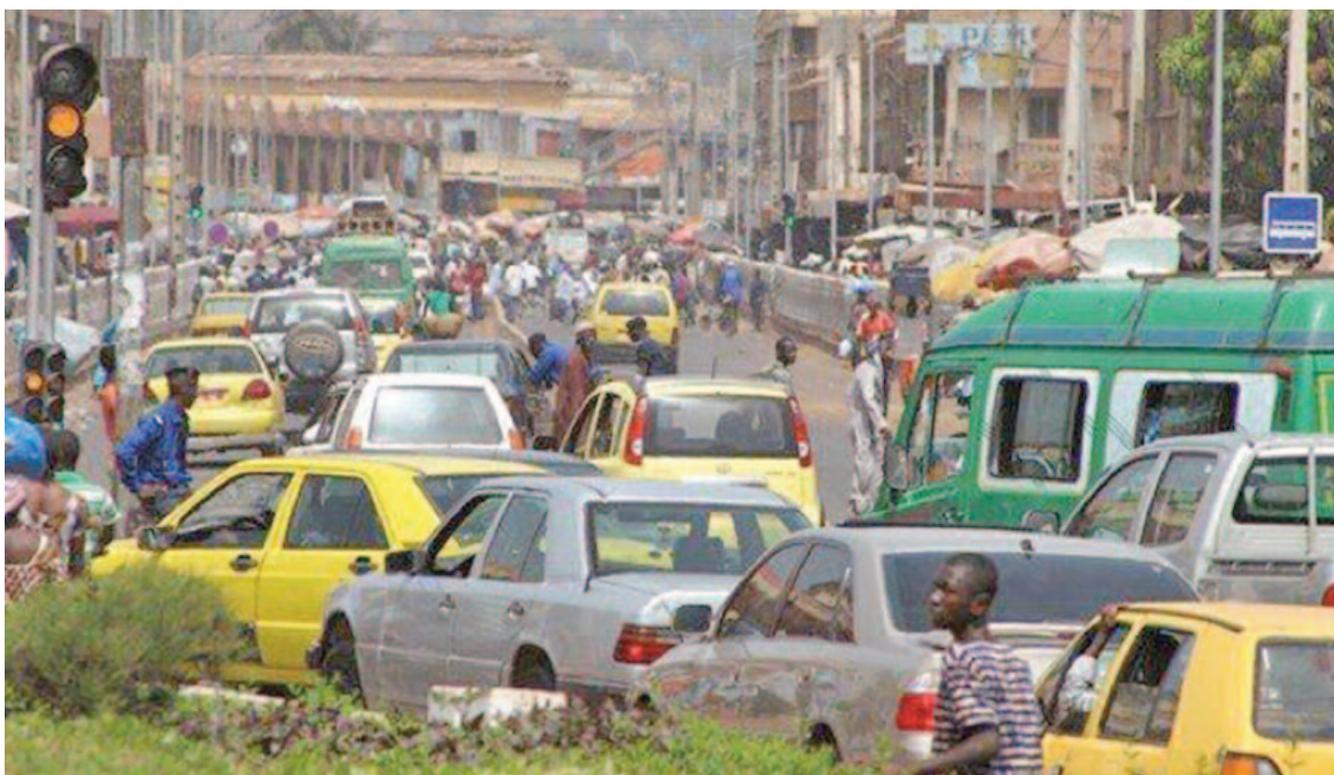
Selon Mamadou Diarra, analyste socio-politique, les embouteillages résultent de l'étroitesse de certaines voies urbaines qui sont fréquentées par les conducteurs. « La dégradation des routes amènent les conducteurs à ralentir ou à circuler sur la voie qui est bonne. C'est ce qui explique parfois la lenteur du flux

», ajoute-t-il.

Cette situation n'est pas sans conséquence. Elle influence négativement les heures de travail de plusieurs travailleurs. Aminata Diallo, secrétaire, habite à Niamana Attbougou et travaille à Hamdallaye ACI. Questionnée, elle répond que les embouteillages sont souvent les causes de son retard pour son lieu de travail. « A cause des bouchons, je sors chaque jour à 5h 30 pour arriver au bureau avant 8h », déplore-elle. « Les embouteillages commencent parfois avant 7h du matin. Quand je sors à 6h, j'arrive toujours en retard et cela m'a déjà causé des problèmes avec mon chef », ajoute-elle.

Le phénomène persiste malgré certains efforts de l'Etat aussi bien que la présence des officiers de police sur les routes. Pour certains, la construction d'échangeurs et de ponts de liaison pourra aider à remédier à ce problème. Au regard de l'ampleur de ce phénomène, les autorités se doivent de mettre en place de nouvelles politiques de gestion de la circulation malienne. De même, il va de soi que les populations doivent, à leur tour, prendre conscience des enjeux de ce problème et, donc, adopter le changement de mentalité nécessaire.

Fatoumata Boba Doumbia  
Source : Les Echos Mali



# Crédit Suisse : Une enquête internationale révèle les affaires sales

Une enquête menée par l'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP), consortium regroupant 47 médias parmi lesquels Le Monde, dévoile les secrets de l'argent sale chez le Crédit Suisse. En somme, une véritable mappemonde de la corruption internationale. Des dizaines de milliards d'euros de fonds d'origine criminelle ou illégitime ont passé pendant plusieurs décennies par cette banque, numéro deux du secteur bancaire helvétique, dont les données ont été divulguées.

L'affaire concerne 18 000 comptes bancaires hébergés au Crédit Suisse entre le début des années 1940 et la fin des années 2010, précise le quotidien Le Monde. « Basée sur une fuite massive d'informations issues de milliers de comptes bancaires administrés par Credit Suisse, (l'enquête) montre qu'au mépris des règles de vigilance s'imposant aux grandes banques internationales,

l'établissement, né à Zurich, a hébergé des fonds liés au crime et à la corruption plusieurs décennies durant », écrit le journal. Parmi les détenteurs de ces comptes, des ultrariches au profil sulfureux ou fichés sur des listes noires internationales côtoient des anonymes ou des personnalités avec, comme point commun, de l'argent sale, dont l'origine interroge, écrit le journal.

Aux côtés du roi Abdallah II de Jordanie, l'homme de l'ombre de l'ancien dictateur du Zimbabwe, Billy Rautenbach, accusé d'avoir financé les violences préélectorales de 2008, ou encore un cadre de Siemens, qui aurait corrompu des fonctionnaires nigériens. Au total, un joli pactole de 100 milliards de francs suisses (équivalent de 95 milliards d'euros) caché à l'abri des regards. Les documents se concentrent principalement sur les pays en développement : en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique du Sud. La banque dont le siège se trouve à Zurich, balaye d'un revers de la main ces accusations, parle d'une affaire héritée du passé, et soutient que ses contrôles anti-blanchiment ont été massivement renforcés. Crédit Suisse assure que « 90% des comptes concernés sont aujourd'hui clôturés, dont plus de 60% avant 2015 », assure la banque, qui précise par ailleurs « mener l'enquête » concernant la fuite de données.

Source : RFI





## Niger : Des enfants tués à la frontière, victimes d'une frappe aérienne nigériane

**Au Niger, sept enfants ont été tués, et cinq autres ont été blessés, alors qu'ils jouaient dans la cour d'une maison dans la région de Maradi, à la frontière avec le Nigeria. Ils ont été victimes d'une frappe de l'armée nigériane.**

**L**es victimes du vendredi 18 février 2022 avaient moins de douze ans et jouaient dans une concession proche de la frontière. Le gouverneur de la région de Maradi, Chaïbou Aboubacar, a été alerté vendredi en fin de journée par les forces de défense et de sécurité. Il s'exprime sur RFI. L'armée nigériane a effectué des frappes aériennes, et je suppose que des bandits armés étaient ciblés. Ces frappes sont tombées sur une famille côté Niger, à quelques kilomètres de la frontière. Malheureusement, au moment

des faits, il n'y avait que des enfants qui jouaient dans la cour. Chaïbou Aboubacar, gouverneur de la région de Maradi. Amélie Tulet. Des témoins, interrogés par l'ONG Médecins Sans Frontières, affirment aussi avoir vu un avion de chasse de l'armée nigériane survoler le village et larguer des munitions. Selon ces témoins, cet avion pourchassait des hommes armés venu s'abriter dans l'école du hameau. Le bilan humain est lourd.

Dr Souley Harouna, chef de mission MSF au Niger. « Les enfants qui nous sont arrivés à l'hôpital sont arrivés dans un état gravissime. C'est des grosses blessures. C'est des fractures, des éviscérations, des dommages profonds. »

Ces derniers mois, l'armée nigériane s'est engagée dans une vaste offensive contre les groupes de « bandits » lourdement armés, qui attaquent les habitants, volent du bétail et procèdent à des kidnappings contre rançon dans les Etats voisins de Katsina et de Sokoto. Une insécurité qui présente un réel risque pour la région de Maradi, tant les frontières sont poreuses.

« L'aviation nigériane ne procède pas à des incursions hors du Nigeria », assure Jimmy Akpor, le directeur de la communication de l'armée nigériane. Ce responsable indique qu'une enquête a été ouverte.

Source : RFI

# Mondial 2022 : La FIFA change certaines dates des barrages

Les barrages de la zone Afrique se dérouleront finalement sur seulement trois dates. Le jeudi 24 mars et le vendredi 25 mars pour les rencontres aller, et le mardi 29 mars pour tous les matches retour.

Si les affiches étaient déjà connues, le programme a connu un bouleversement avec plusieurs modifications. La Fédération internationale de football (FIFA) a communiqué notamment les nouvelles dates de la double confrontation Tunisie-Mali, en réponse à une requête du président de la Fédération Tunisienne du Football.

La FIFA a fait savoir que la Tunisie affrontera le Mali en phase aller des barrages de la zone Afrique le 25 mars 2022 à Bamako au lieu du 24, tandis que le match retour prévu pour le 27 mars, sera finalement disputé le 29 mars au stade Hamadi Agrebi de Radès à Tunis.

Le match aller Cameroun-Algérie a été avancé d'une journée, soit au vendredi 25 mars, alors

que le retour est maintenu au mardi 29. Même chose pour RD Congo-Maroc, avancé au vendredi, avec un retour inchangé au mardi 29. Tout cela pour donner une journée de repos supplémentaire entre les deux confrontations. Ghana-Nigeria passe au vendredi 25 mars lieu du jeudi.

Égypte-Sénégal est la seule date aller qui n'a pas été modifiée, le retour se jouera le 29 comme pour toutes les autres rencontres.

## LE PROGRAMME

### Le jeudi 24 mars :

Égypte – Sénégal au Stade international du Caire

### Le vendredi 25 mars :

Cameroun – Algérie au stade Japoma de Douala

RD Congo – Maroc au stade des Martyrs de Kinshasa

Ghana – Nigéria au New Cape Coast Stadium

Mali – Tunisie au stade du 26 mars à Bamako

### Le mardi 29 mars :

Nigéria – Ghana au stade National de Lagos  
Tunisie – Mali au stade Hammadi Agrebi de Tunis

Algérie – Cameroun au stade Mustapha Tchaker de Blida

Sénégal – Égypte au stade olympique Diamnadio

Maroc – RD Congo au stade Mohamed V

Source : RFI





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Le rythme de vos activités s'accéléra. Vous remonterez vos manches afin de ne pas être débordé par la multiplicité des tâches à accomplir. Quoi que vous fassiez, entreprenez ou produisiez, vous n'agirez pas en vain. Vous en récolterez des avantages.

Côté finances, vous aurez de la suite dans les idées et rien ni personne ne pourra vous détourner de votre ambition à faire entrer les euros. Vous y passerez le temps qu'il faudra, car votre intuition vous dira que vous aurez trouvé un bon filon.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Le changement professionnel est encore attendu. Vous ruminez des insatisfactions. Elles sont liées à vos relations professionnelles. Les collègues apportent une ambiance difficile. La rivalité continue de faire rage. Un de vos chefs peut vous aider.

Il faut essayer de faire attention. Vous calculez au plus près vos dépenses. Quelques charges à assumer empêchent de vous offrir des articles. Un peu de patience. Il peut y avoir des frais liés à l'habitation. Un peu d'irritabilité vous accompagne jusqu'au soir !



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos compétences sont de plus en plus recherchées, notamment si vous travaillez dans le secteur médical. Ce n'est pas le moment de prendre un congé sabbatique... D'ailleurs, la configuration planétaire Lune-Neptune vous fera passer à la vitesse supérieure.

Côté revenus, vous pourrez bénéficier d'un fort potentiel d'augmentation. Ami Gémeaux, vous pourrez peut-être passer à un taux d'imposition plus élevé, mais ce sera pour la bonne cause. En effet, votre trésorerie se portera bien mieux. C'est l'essentiel !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Côté travail, vous serez efficace, méticuleux, et apprendrez extrêmement vite... En résumé, vous serez l'employé idéal, pour ne pas dire modèle. Pour autant, une formation ne sera pas à exclure. Elle permettra d'accroître le niveau de vos compétences !

Aujourd'hui, tous les signaux seront au vert pour trouver des placements juteux, comme par exemple prendre des parts dans un business qui rapporte. Pourquoi ne pas en profiter pour devenir actionnaire ou carrément associé ? Une idée comme une autre !



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez des obligations à remplir sans possibilité d'y échapper. Les délais sont les délais et les responsabilités qui vous incombent ne pourront pas être déléguées. Vous devrez faire un effort et veiller à ne pas vous couper l'herbe sous les pieds.

Prudence, car les aspects de votre ciel augmenteront sérieusement les risques. Mercure rétrograde pourrait entraîner des risques de calculs ou des retards de paiement, ou encore vous faire tomber dans des pièges. Pensez à régler vos factures en attente.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

L'activité professionnelle vous laisse une insatisfaction. Vous aimeriez avoir un poste adapté à vos compétences ! Allez-y en douceur pour les démarches. Ne signez pas un contrat sans avoir lu entre les lignes. La réflexion est nécessaire avant l'engagement.

Les dépenses sont importantes. Refaire votre garde-robe vous tente ! Vous achetez des produits chers. Les frais ont un rapport avec les loisirs. Cependant, les factures mettent le budget à mal ! Pensez à différer vos règlements s'ils sont importants.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une délocalisation ne vous fera pas perdre pied ni broyer du noir, bien au contraire ! Pour vous, ce sera même un signe du destin... N'est-ce pas le moment de faire le point et d'envisager une reconversion ? Dans la question se trouve la réponse...

Vous n'êtes pas en très bonne position pour prendre des décisions d'ordre matériel. Vous mettez trop d'obstination à faire triompher votre point de vue, mettez de l'eau dans votre vin, écoutez les suggestions de votre banquier par exemple !



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Dans le travail, votre gentillesse peut vous faire défaut. Vous rendez des services à vos collègues, mais feraient-ils la même chose pour vous ? Cher Scorpion, on ne se refait pas, cependant plus de fermeté vous aidera à vous faire respecter.

Il y a du mouvement du côté de vos finances. Si vous cherchez à investir ou autres, le conseil que nos chères planètes pourraient vous donner, c'est d'y aller doucement. Ne sautez pas sur la première occasion venue. Vous précipiter est désavantageux.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une réelle combativité, une volonté sans faille d'accroître encore davantage votre pouvoir d'action seront nécessaires au bon développement de vos activités. Dès la fin de la journée, vous pourrez constater des résultats qui dépasseront vos espérances.

Vous serez sur la piste de solutions constructives à vos éventuelles difficultés matérielles. Pour le moment, contentez-vous de respecter vos engagements et ne cherchez pas à échapper à une dette, une charge que vous devrez payer de toute façon.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les relations avec un collaborateur peuvent vous stresser. Des rapports de force arrivent. Gardez vos nerfs, ne cédez pas aux multiples pressions des uns et des autres ! L'envie de démissionner pourrait vous intéresser. Cette envie vous aide à tenir le cap !

Un peu d'économie serait le bienvenu. Il faut lever le pied sur les frais inutiles. Les affaires liées aux voyages attirent. Vous pouvez différer ces achats. Faites attention. Les astres vous rendent très gourmand dans les dépenses sur des articles onéreux.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans l'entreprise où vous travaillez, le directeur vous fera suivre plusieurs formations internes. Son but sera de vous rendre le plus possible polyvalent. Vous ne serez pas le seul. Vous ferez partie d'une petite équipe de gens polyvalents. La planète Mercure vous apportera le ressort dont vous avez besoin pour avancer ou rebondir. Financièrement parlant, vous gagnerez en assurance et en indépendance. Éclairées par des personnes compétentes, vos décisions couleront de source.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Dans le travail une situation vous déplaît fortement, pour le moment vous préférez vous taire, plutôt que de dénoncer vos collègues de bureau et éviter les conflits. Cependant si l'on vient à vous questionner, vous avisez en temps et en heure.

Vous autoriser une petite incartade, c'est possible, mais en abuser c'est de l'ordre de l'impossible, à moins de vouloir mettre votre budget à mal, ce que vous ne souhaitez pas. Aujourd'hui, vous optez pour la prudence, vous prenez la bonne décision.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23